



HAL
open science

Montaigne annotateur des Vies de Plutarque

Alain Legros

► **To cite this version:**

Alain Legros. Montaigne annotateur des Vies de Plutarque. *Montaigne studies: an interdisciplinary forum*, 2021, La philosophie et Montaigne, 33, pp.179-186. 10.15122/isbn.978-2-406-11420-8.p.0179 . halshs-04531793

HAL Id: halshs-04531793

<https://shs.hal.science/halshs-04531793>

Submitted on 4 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Montaigne annotateur des *Vies* de Plutarque

Alain Legros

C'est toujours un événement quand un volume de la bibliothèque de Montaigne fait ou refait surface¹. Ce fut le cas naguère du Lucrèce copieusement annoté, qui est aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Université de Cambridge, puis du Térence de 1538 en main privée, annoté par Montaigne à 15 et à 20 ans, mais non d'un Guevara, dont la note de lecture synthétique est un faux de Vrain-Lucas, et avoué comme tel lors de son procès ; ni d'un Lycosthène, aujourd'hui à Toulouse, dont les *marginalia*, d'une tout autre main que celle de Montaigne, font état d'un ouvrage paru après sa mort ; ni sans doute de l'Homère de la vente Mirabeau dont je viens de réexaminer, en marge de l'*Odyssée*, les notes d'au moins trois annotateurs aux « mains grecques » très différentes de celle de Montaigne, désormais bien connue².

L'événement dont il est question ici a eu lieu le 15 octobre 2020 à l'Hôtel des Ventes des Chartrons de Bordeaux, où un exemplaire des *Vies des hommes illustres grecs et romains comparées* de Plutarque de Chéronée traduit par Jacques Amyot (2^e édition, Paris, Michel de Vascosan, 1565, in-folio de [8]+734+[26] feuillets) a été adjugé à un prix dix fois supérieur à son estimation la plus basse³. L'exemplaire est réglé, la page de titre ornée de dessins géométriques. La reliure en veau ancien est très endommagée, mais on voit encore aux quatre coins des deux plats les vestiges d'un décor aux trois croissants de lune et au centre, bien conservé un médaillon ovale avec entrelacs doré de même. Dorées, les tranches sont elles aussi ornées d'entrelacs. Au dos, six des huit nerfs sont encore bien en place et on lit un titre à la plume en majuscules : HOMMES ILLUSTRÉS, sur deux lignes. Au bas de la page de titre on peut voir la signature bien connue de Montaigne (« mōtaigne »). Elle a été biffée de trois traits de plume horizontaux et le long prolongement de la barre du e final a été de même rayé d'un trait vertical formant croix. Cela a sans doute été fait au moment où Michel Bourriot a placé son ex-libris de part et d'autre de la signature ainsi biffée : « Ex lib. [...] M. Bourriot⁴ ».

Il n'est pas sûr que ce volume précieux réapparaisse avant longtemps. Je n'en ai eu que plus d'émotion à le tenir entre mes mains et, sur invitation⁵, à authentifier d'abord la signature de Montaigne au bas de la page de titre, puis cinq annotations que je certifie de sa

¹ Voir les 106 ouvrages recensés sur le site des Bibliothèques Virtuelles Humanistes (« Montaigne à l'œuvre ») : Livres conservés ou attestés de la « librairie de Montaigne », Livres annotés par Montaigne (dont Lucrèce, Térence, César et désormais Pétrarque) et Livres légués par La Boétie.

² A. Legros, « La main grecque de Montaigne », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance* 61, 1999-2, p. 461-478 ; *id.*, *Montaigne manuscrit*, Paris, Classiques Garnier, 2010 (édition des notes du Térence).

³ Le Plutarque mis en vente est le n° 46 du catalogue Ivoire -Bordeaux de la vente aux enchères du 15 octobre par A. Blanchy et E. Lacombe, commissaires-priseurs associés.

⁴ Ainsi lu, et à juste titre, par Mr Arnaud Lalanne, qui, en se fondant sur la date de vente de deux volumes de la « librairie » de Montaigne (signalée de fait sur le site des BVH : voir Henri Estienne et Herbut de Fulstin), fait l'hypothèse que ce Michel Bourriot a dû acheter les *Vies* et peut-être les *Œuvres morales* lors d'une vente à Bordeaux, fin 1633. Cette même année, en novembre, il obtient la charge de conseiller du roi au siège présidial de Bazas.

⁵ Celle de Mme Cécile Perrin, expert agréé par la Cour d'Appel de Bordeaux. À l'invitation de Mr Guillaume Flamerie de La Chapelle, président des Bibliophiles de Guyenne, j'ai eu depuis l'occasion de faire état de cette recherche lors d'une conférence à l'auditorium de la Bibliothèque de Bordeaux-Mériadeck, le 12 octobre 2020.

main. Ayant reçu avant la vente l'autorisation de publier pour les Bibliothèques Virtuelles Humanistes les photographies des pages les plus remarquables de l'exemplaire, je renvoie le lecteur à ce site et reproduis ici même, en italique, les transcriptions que j'ai faites des cinq annotations autographes contenues dans ce Plutarque, que je commente ici ;

F° 267, E (Vie de T. Quintius Flaminius) : « 271' » (pour f° 271 v°) – Dans le texte imprimé en regard, il est écrit « que Hannibal donna et prononça sa sentence, que Alexandre le Grand avait été le plus grand et le plus excellent de tous les autres, Pyrrhus le second, et lui le troisième, et que adonc Scipion en se souriant tout doucement lui demanda : Et que dirais-tu donc si je ne t'eusse point vaincu ? Je me mettrai, répondit Hannibal, non point au troisième lieu, mais au premier. » La note suivante explique ce renvoi d'une page à l'autre.

F° 271 v°, G (Vie de Pyrrhus) : « *Ce jugement d'Hannibal est autrement recite 267* » (pour « récit », donc raconté, au f° 267) – Dans le texte imprimé en regard, il est écrit, à propos de Pyrrhus, « Hannibal le prononça le premier de tous universellement en expérience et suffisance au métier de la guerre, Scipion le second et soi le troisième, ainsi que nous avons écrit en la vie de Scipion. » Le palmarès est donc en effet différent. Associées, les deux premières notes signalent ainsi une discordance. L'auteur des *Essais* avait le goût des palmarès : « excellents hommes », meilleurs poètes, « trois bonnes femmes », etc. Sur son Térencia déjà le jeune Montaigne contestait celui que Volcatius avait jadis dressé des anciens poètes comiques, plaçant Plaute trop haut et Térencia trop bas.

F° 459, D (Vie de Pompée) : « *Crastinus l'apelent Cæsar [&] Lucanus* » (i.e., en inversant les termes de cette syntaxe décalquée du latin, « César et Lucain l'appellent Crastinus »). Une esperluette a, semble-t-il, disparu lorsque l'exemplaire a été rogné, comme l'indique aussi, au f° 622, un coin replié qui révèle une marge plus importante avant reliure (observation faite par l'expert). Les notes de Montaigne auraient donc été écrites sur un exemplaire « en blanc », non encore relié, comme ce sera le cas pour l'Exemplaire de Bordeaux⁶. – Le texte en regard signale que « le premier de l'armée de César qui se prit à courir pour charger fut Caius Crassianus, capitaine de cent vingt et cinq hommes ». Montaigne ne corrige pas vraiment « Crassianus », mais il compare cette leçon avec celle qu'il trouve chez deux autres de ses auteurs de prédilection : la *Guerre civile* de César (livre III) et la *Pharsale* de Lucain (chant VII). Selon le rite antique de la *devotio*, en principe réservé au chef de guerre qui sacrifie sa vie pour inverser le cours défavorable d'une bataille, « Crastinus » s'est précipité seul au devant de l'armée ennemie, dévouement que loue César, son chef, mais que Lucain juge plein d'arrogance pour un simple officier. Comme sur le Nicole Gilles, Montaigne ici croise ses sources, et c'est sans doute cette méthode qu'approuvaient ses amis quand ils lui conseillaient de se faire l'historien de son temps. Dans le César annoté de 1570 conservé à Chantilly, Montaigne opte pour « Crastinus » (*Guerre civile*, III, 91) : « Paroles de Crastinus commençant la mêlée », autrement dit la bataille décisive de Pharsale, grande victoire de César sur Pompée en 48 av. J.-C.

F° 606 v°, H (Vie de Cicéron) : « *Cicero dict lui me'meme [sic par repentir] qu'il a eu trois jandres Piso, Crassipes, & Dolabella* » – Trois gendres, par conséquent, alors que Plutarque, en face de cette note, en compte deux : Pison et Lentulus. Crassipes et Dolabella

⁶ Voir P. Desan, « Exemplaire de Bordeaux », dans le *Dictionnaire de Michel de Montaigne*, dir. P. Desan, Paris, Honoré Champion 2007.

sont cités par Cicéron dans deux lettres distinctes *Ad familiares* (I, 7 et II, 16), un ouvrage que Montaigne appréciait plus que les morceaux d'éloquence du même auteur. Ici encore, il croise ses sources.

F° 608 v°, K (Vie de Cicéron) : « *Titus Liuius et aufidius Bassus disent .63.* », autrement dit « 63 ans » – Selon l'imprimé en regard, Cicéron est mort assassiné dans sa litière « estant aagé de soixante & quatre ans » (dernière ligne). Croisement des sources à nouveau, mais les fragments des deux historiens que Montaigne allègue (Tite-Live et Aufidius Bassus) étaient réunis dans la *Suasoria* VI de Sénèque le Rhéteur (père du philosophe), grâce à qui ces deux textes perdus ont été partiellement sauvés. Selon Pierre Villey, Montaigne possédait l'édition bâloise de 1557 où les œuvres de Sénèque l'Ancien suivaient celles de son fils.

On ne saurait dire si Montaigne disposait ou non d'un autre exemplaire des *Vies* de Plutarque (par exemple de la première édition de 1559), qu'il aurait plus copieusement annoté. Ce n'est toutefois pas parce qu'il a, comme il dit, « barbouillé de [s]es notes » un ouvrage que ses *Essais* s'en inspirent. C'est le cas pour Lucrèce, Térence, César, mais non pour Nicole Gilles, et s'il écrit à la fin de son Pétrarque qu'il l'a maintes fois relu (« assai volte riletto »), il n'y a laissé aucune note marginale. La question vaut aussi pour les *Œuvres morales et mêlées* de 1572, qu'on retrouvera peut-être un jour...

Plutarque est avec Sénèque l'auteur ancien dont Montaigne se sent le plus proche, du moins « depuis qu'il est français », donc depuis que Jacques Amyot a traduit du grec ses deux principaux ouvrages. Quand les a-t-il lus ? Très tôt sans doute, et quand a-t-il annoté les *Vies* ? Peu après l'acquisition de l'exemplaire de cette édition de 1565, si j'en crois certaines particularités anciennes de son écriture : l'accent intérieur pour s amui (« me'me »), le e cédillé à l'envers (ç avec ogonek pour la diphtongue de « Caesar »), la courbe supérieure du C majuscule renforcée d'un autre trait courbe diacritique, l'usage d'un d proche du delta grec et le tracé élégant de l'esperluette canonique, dont il fera moins usage plus tard⁷.

Université de Tours, CESR

⁷ Sous réserve d'une analyse plus spécifique de l'esperluette que prépare Marie-Luce Demonet.